



15 rue des Sablières
1242 SATIGNY
Tél. 022 939 03 10
Fax 022 939 03 01
info@agrigeneve.ch
www.agrigeneve.ch

Défense professionnelle et
développement rural

Satigny, le 5 novembre 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE **Votation du 25 novembre sur l'initiative dite « Vaches à cornes »**

Le comité d'AgriGenève recommande de voter NON à ce texte

Cette initiative, qui a été déposée avec 120'000 signatures, montre tout l'attachement de la population suisse à une certaine image de l'agriculture et des animaux de rente.

Après un examen attentif du texte, le comité d'AgriGenève a décidé de recommander de voter NON à cette initiative, ce pour plusieurs raisons.

Premièrement, si une telle disposition pouvait légitimement trouver sa place dans la loi sur l'agriculture ou dans ses ordonnances d'application, elle ne l'a pas dans la constitution.

Deuxièmement, le budget qui pourrait être alloué à cette mesure est estimé entre 15 et 30 millions de francs. Ce montant ne sera pas ajouté au budget agricole mais sera déduit d'autres mesures et contributions en lien avec le bien-être animal. C'est donc l'ensemble des éleveurs qui suivent des programmes en faveur de bonnes conditions de détention d'animaux de rente qui se trouvera ainsi pénalisé.

Aujourd'hui déjà, l'agriculture est soumise à une insupportable débauche bureaucratique et administrative. Or, la mise en application de l'initiative ne fera qu'accroître ce problème.

Ensuite, la détention de vaches ou de caprins avec ou sans cornes, doit rester de la responsabilité des éleveurs, qui feront ce choix en considération d'aspects liés à leur propre sécurité et à celle de leurs animaux.

Pour terminer, de nombreuses études scientifiques ont cherché à savoir si des vaches ou des chèvres sans cornes seraient plus « *malheureuses* » que leurs congénères qui en sont dotées. Or, les résultats de ces études sont pour le moins contradictoires.

Sans s'opposer à un élevage de bêtes avec des cornes mais au regard des raisons évoquées plus haut, le comité d'AgriGenève recommande de voter NON le 25 novembre à cette initiative.

AgriGenève

Contact : Marc Favre, Président, François Erard, Directeur, 022 939 03 10, info@agrigeneve.ch